

## POUR VOTRE INFORMATION

### « Enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et établissements scolaires ».

L'enquête nationale de climat scolaire et de vécu professionnel des personnels des écoles et des établissements scolaires est un traitement à finalités statistiques de données à caractère personnel. Il est mis en œuvre sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Cette enquête est adressée, à partir du 7 mai 2025 et sous la forme d'un questionnaire en ligne, à un échantillon de personnels enseignant, de direction, de vie scolaire, d'éducation et de personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, exerçant en école ou en établissement scolaire public ou privé sous contrat en France. Elle a pour finalité de connaître leur vécu professionnel, leur perception du climat scolaire, de leurs conditions de travail mais aussi les éventuelles atteintes subies dans le cadre de leurs fonctions.

Le ministère s'engage à traiter les données à caractère personnel collectées dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du RGPD.

Les coordonnées de contact (adresse de messagerie et adresse du domicile) sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la passation de l'enquête. Les données concernant l'affectation et le statut professionnel (caractéristiques du lieu d'exercice, mobilités antérieures, grade, mission), le sexe, la date de naissance ainsi que l'identifiant des personnels sont conservés dix ans. Les données de connexion, notamment les clés individuelles d'accès à la saisie des questionnaires, sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois après la passation de l'enquête.

Sont destinataires des informations et données à caractère personnel contenues dans le traitement, dans les limites du besoin d'en connaître : les agents habilités au sein de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition que vous tenez des articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, à l'adresse suivante : [climat.scolaire@education.gouv.fr](mailto:climat.scolaire@education.gouv.fr)

L'enquête n'a pas le caractère obligatoire. Vous trouverez sur le site du ministère l'ensemble des informations dédiées à cette enquête : <https://www.education.gouv.fr/les-enquetes-nationales-declimat-scolaire-et-de-victimation-323459>.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse :

- à l'adresse électronique suivante : [dpd@education.gouv.fr](mailto:dpd@education.gouv.fr)
- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier en vous adressant au :

Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur

À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)

110, rue de Grenelle 75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère en charge de l'éducation, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue d'intérêt général et de qualité statistique**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n°2025X708ED du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, valable pour l'année 2025 – Arrêté en date du 27 mars 2025 complétant l'arrêté du 17 octobre 2024. Cette enquête n'est pas obligatoire.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Les réponses à l'enquête ainsi que les données sur les personnels et les établissements scolaires, obtenues par appariement avec des sources administratives, seront conservées pendant dix ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

La Direction de l'évaluation, de la recherche, de la prospective et de la performance (DEPP) est seule destinataire des données d'identification (nom et coordonnées). Elles seront conservées par le service producteur jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la passation de l'enquête.

Les données de l'enquête seront transmises à la communauté scientifique, via le réseau Quetelet-Progedo Diffusion sans aucune information qui permettrait l'identification d'un membre du personnel, d'une école ou d'un établissement scolaire.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification, en contactant l'adresse suivante : [climat.scolaire@education.gouv.fr](mailto:climat.scolaire@education.gouv.fr)

Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du Ministère de l'Éducation nationale à l'adresse électronique [dpd@education.gouv.fr](mailto:dpd@education.gouv.fr). Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la Cnil